



## MSA Ardèche-Drôme-Loire

# Délégués cantonaux MSA : des élus au service de leur territoire

“  
Tous les cinq ans, les adhérents de la MSA Ardèche-Drôme-Loire élisent leurs représentants (464 aux dernières élections). Qui sont ces délégués cantonaux ? Quel est leur rôle ? Quelles valeurs partagent-ils ? La réponse en quelques témoignages, récits d'actions menées sur le terrain et explications du service « vie mutualiste » de la MSA.”

**Didier Mehl, élu en Ardèche, collègue « salariés »**

Désormais retraité, Didier Mehl a été rattaché durant l'ensemble de sa carrière à la MSA. D'abord bûcheron de l'âge de 19 à 30 ans, il retourne sur les bancs de l'université et devient enseignant en maison familiale rurale (MFR), avant de diriger deux de ces établissements, dans la Marne et à Villeneuve-de-Berg en Ardèche. Retraité depuis 2021, il a été élu délégué MSA sur le canton Berg-Helvie en 2020. « Il a fallu que je m'imprègne de la fonction de délégué, c'est assez obscur au début », plaisante-t-il. Très vite il rencontre les élus du conseil d'administration, puis participe à l'assemblée générale de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. « J'ai pu appréhender



Didier Mehl. © MSA

der le rôle du délégué local notamment sa fonction d'interface entre les adhérents et le conseil d'administration », poursuit-il. Puis, il entre dans le concret en initiant des actions sur son territoire. « En 2022, nous avons souhaité favoriser des rencontres improbables. Nous avons réuni des usagers du centre social de Villeneuve-de-Berg et le chef étoilé Richard Rocle de l'Auberge de Montfleury (07) qui les a initiés à une cuisine facile, simple et goûteuse. Ces usagers ont transmis à leur tour ces pratiques aux élèves de la MFR et ensemble ils ont cuisiné un repas pour 70 personnes auquel a participé

le chef étoilé », raconte Didier Mehl. Une action qu'il décrit comme modeste mais importante pour aider les participants à « sortir de la malbouffe ». Aujourd'hui, il appréhende mieux son rôle d'élu local qu'il résume ainsi : être un courroie de transmission et un animateur. Et surtout, il se retrouve pleinement dans les valeurs portées par la MSA : responsabilité, solidarité et démocratie.

**Sylvie Charpentier, élue en Drôme, collègue « employeurs de main-d'œuvre »**

Cheffe d'exploitation en viticulture mais également secrétaire médicale à temps partiel, Sylvie Charpentier a été élue déléguée MSA sur le canton de Grignan en 2020. « Je ne m'attendais pas à être élue mais cette aventure m'a ouvert l'esprit », confie-t-elle. De part sa double activité, elle reconnaît avoir de fortes affinités pour ce qui touche au social et à la santé. Son rôle de déléguée MSA lui permet de s'engager dans des actions en phase avec ses aspirations. « En 2022, les délégués des cantons de Grignan et du Tricastin ont organisé collectivement la confection d'un pot-au-feu géant pour 120 personnes à base de produits locaux. Les bénéficiaires collectés ont été reversés à l'épicerie sociale de Valréas », raconte Sylvie Charpentier. Fin 2022, elle a également participé à Nyons à la collecte de jouets pour les enfants défavorisés ou encore en mars dernier au stand « prévention-santé », notamment pour le dépistage des cancers cutanées, organisé par la MSA sur le marché de Buis-les-Baronnies. Si elle reconnaît « ne pas se sentir à l'aise pour prendre la parole dans des réunions pour porter la voix de la MSA », elle a trouvé un rôle qui lui convient dans l'organisation de ces actions de terrain. « Nous sommes également épaulés par les services de la MSA qu'il s'agisse de Corinne Laplaige, animatrice de l'échelon local, ou de Dominique Raboteau, directeur de la vie institutionnelle. » Enfin, Sylvie Charpentier rappelle que les



Sylvie Charpentier. © MSA

délégués cantonaux se réunissent plusieurs fois par an à l'occasion des comités départementaux. Un lieu d'échange et de partage, qui garantit également une bonne fluidité de l'information entre les territoires et le conseil d'administration de la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

**Jean-Claude Blanc, élu en Loire, collègue « exploitants »**

Agriculteur retraité, Jean-Claude Blanc est délégué MSA sur le canton de Boën-sur-Lignon. Une fonction dont il connaît toutes les facettes puisqu'il a occupé dès les années 1980 son premier poste d'élu MSA. « À l'époque, j'étais délégué communal. J'ai connu toutes les évolutions de notre organisation mutualiste », se souvient-il. Après une cessation d'activité pour ennuis de santé, il met ses fonctions en pause, puis reprend « de plus belle » il y a une dizaine d'années, en tant que délégué cantonal. « Pour moi, le rôle de l'élu cantonal est d'assurer le lien entre le cotisant et la caisse de MSA, insiste-t-il. Nous avons pour cela un outil très appréciable : la fiche contact élu. Elle nous permet de rencontrer tout agriculteur, salarié, retraité, à sa demande, pour examiner avec lui son problème ou question et les faire remonter au service vie mutualiste par l'intermédiaire d'Isabelle Ferré, animatrice de l'échelon local, qui



Jean-Claude Blanc. © MSA

Sa grande fierté : avoir participé de A à Z au projet de la Marpa du Prieuré à Pommiers-en-Forez qui a ouvert ses portes le 2 décembre dernier. Riche de ses nombreuses années d'expérience comme délégué cantonal, il résume son rôle en une formule : « présence sur le territoire ».

**Sophie Sabot**  
\* Marpa : Résidences « autonomie » à taille humaine portées par la MSA.

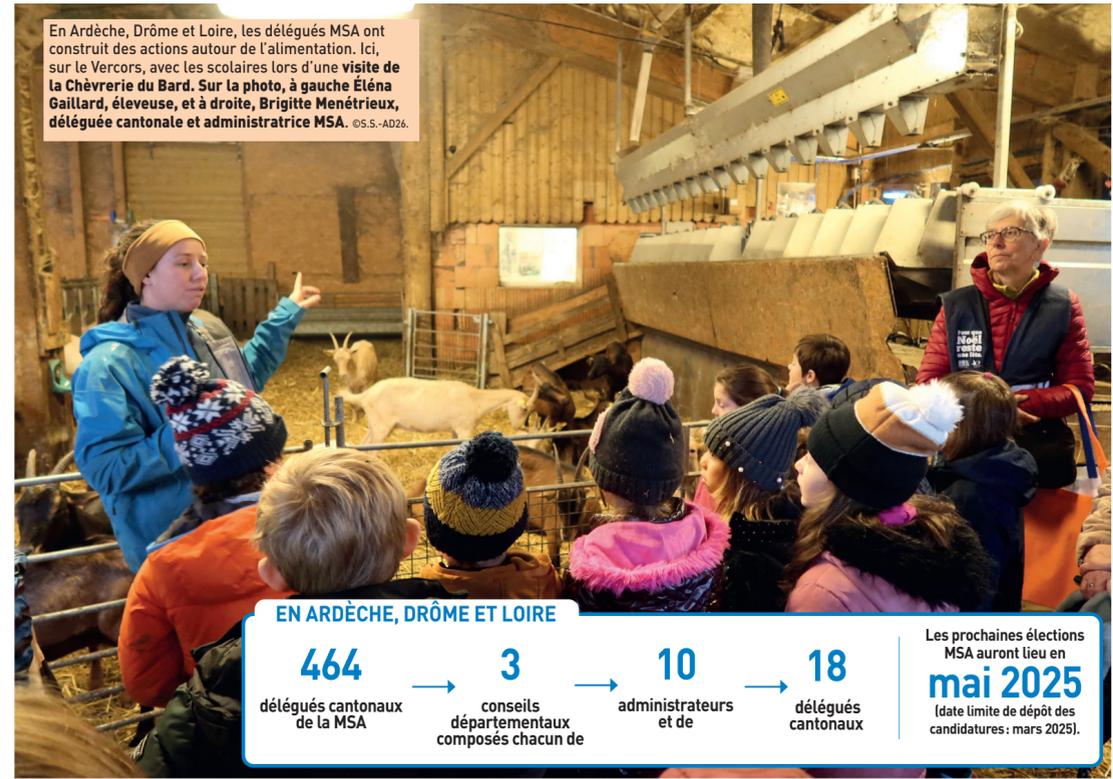


Dominique Raboteau. © MSA

salariée à titre permanent (au-delà de 1 600 h/an). Là aussi, les retraités ou les conjoints des électeurs de ce collège peuvent candidater sous certaines conditions. ■

Propos recueillis par Sophie Sabot

✓ Pour en savoir plus sur les candidatures : Contact : vie\_mutualiste, blf@ardchedromeloire.msa.fr



En Ardèche, Drôme et Loire, les délégués MSA ont construit des actions autour de l'alimentation. Ici, sur le Vercors, avec les scolaires lors d'une visite de la Chèvrerie du Bard. Sur la photo, à gauche Éléna Gaillard, éleveuse, et à droite, Brigitte Menétrieux, déléguée cantonale et administratrice MSA. © S.S.-AD26.



**SUR LE TERRAIN / Depuis 2022, partout en France, les délégués cantonaux de la MSA sont engagés dans des actions en faveur de l'alimentation. En Ardèche et en Drôme, ils organisent, entre autres, des visites d'exploitations pour permettre aux enfants de comprendre d'où vient leur alimentation.**

## Les élus MSA promeuvent l'alimentation locale

Croquer des grains de blé et découvrir ce qu'il y a à l'intérieur, voir fonctionner le moulin, visiter l'atelier où la paysanne boulangère travaille... En octobre dernier, les enfants de l'école Sainte-Marie de Chomérac en Ardèche ont eu la chance de plonger au cœur des coulisses de leur alimentation. La visite était organisée par quatre délégués cantonaux de la MSA : Michel Duvert, Alain Théoule, Michel Legaz et Claude Combe. Cinqante-deux élèves, de la grande-section au CE2, ont pu rencontrer Maud Cinquin, paysanne boulangère bio à Rochessauve. Elle leur a livré les secrets de la fabrication d'un aliment que tous les enfants connaissent : le pain. En parallèle, pour les plus grands (CM1-CM2), les délégués cantonaux avaient concocté une visite au silo de la coopérative Agrial, à Chomérac. Ils ont pu y découvrir les différentes céréales cultivées localement et comprendre que certaines sont destinées à l'alimentation humaine, d'autres à l'alimentation animale...



À Chomérac en Ardèche, les délégués cantonaux MSA ont organisé une rencontre entre 52 élèves et la paysanne boulangère du village voisin. © S.S.-AD26

village de profiter d'une action similaire. Vingt élèves de CP, CE1 et CE2 ont rencontré Éléna Gaillard et Jonathan Jullien de la chèvrerie du Bard. Cette visite avait été minutieusement préparée par quatre délégués MSA : Brigitte Menétrieux, Marie-Chantal Charignon, Nicolas Crassard et Christian Filet. Devant le troupeau, au chaud dans le bâtiment des éleveurs, les enfants ont pu poser à Éléna Gaillard toutes les questions qui leur passaient par la tête pour comprendre comment ces animaux produisent le lait qui sera ensuite transformé en fromages. Puis direction la fromagerie où Jonathan Jullien leur a fait goûter le lait de la traite du matin avant d'expliquer toutes les étapes qui allaient permettre de

le transformer en fromages. « Pour nous, délégués MSA, l'enjeu de cette action est que cette nouvelle génération s'alimente avec des produits locaux, qu'elle ait la compréhension de ce qu'est un élevage et des étapes jusqu'au produit fini », commente Marie-Chantal Charignon. À Chomérac comme à Saint-Martin-en-Vercors, les élèves ont rencontré dans la foulée de ces visites une diététicienne. Ainsi, à la chèvrerie du Bard, Adeline Rochas a pu expliquer aux enfants le rôle des produits laitiers dans leur alimentation et leur recommander d'en consommer trois par jour.

### Une vingtaine d'actions en 2022

Souveraineté alimentaire, santé, prévention, précarité... les questions autour de l'alimentation touchent à l'essence même de la MSA et de son action mutualiste. « Suite à la crise Covid, la MSA a souhaité, au niveau national, mettre ces questions au cœur des actions des délégués cantonaux, notamment pour soutenir l'agriculture dans les territoires », rappelle Corinne Laplaige, animatrice MSA en Ardèche et Drôme. Une vingtaine d'actions autour de l'alimentation ont pu être menées en 2022 en Ardèche, Drôme et Loire. Elles ont touché un public varié, des scolaires aux seniors. Les initiatives sont aux mains des délégués cantonaux. Un budget est alloué par la MSA à chacun des trois départements et les délégués déterminent la cible et le format qu'ils souhaitent donner à leur action. » Ainsi les délégués peuvent notamment proposer aux écoles de financer le transport des enfants pour se rendre sur les exploitations. ■

Sophie Sabot

## À LA FÊTE DU CHAROLAIS / « Santé et prévention »

Dans le cadre de la fête du Charolais, les 21 et 22 octobre derniers au Scarabée de Riorges-Roanne (Loire), la MSA Ardèche-Drôme-Loire (ADL) a tenu un stand sur le thème « santé et prévention ». « Cela s'est fait dans la continuité d'une démarche nationale sur l'alimentation, initiée dès 2022, explique Michel Patin, délégué départemental de la MSA ADL, chargé de l'animation du Roannais. Avec l'équipe de la vie mutualiste (Dominique Raboteau et Isabelle Ferré) et cinq autres délégués du Roannais, nous avons proposé des mini-ateliers pour se nourrir correctement, se distraire et se tenir en forme. » Le dimanche après-midi, une diététicienne a donné des conseils en matière d'équilibre alimentaire pour chaque repas et pour tous les publics sous forme de jeux et de dégustation de smoothies à base de fruits et légumes. Une collaboration étroite avec le Syndicat des bouchers de la Loire a également été mise en place. Si le bien manger est essentiel pour conserver une bonne santé, se distraire et pratiquer une activité physique régulière le sont tout autant. Aussi, la MSA avait installé un vélo fixe électrique sur son stand. « Nous avions également invité Claire Van Kinh, autrice spécialisée dans les livres historiques sur la Roannais, précise Michel Patin. Car la lecture, comme le sport, favorise le bien-être. »



Bien manger, bien-être, prévention des risques... Sur son stand à la fête du Charolais, la MSA ADL a proposé un programme complet autour de la santé et de la prévention. © PDL

L'association Initiativ'Retraite 42 (ex-Aropa de la Loire) avait aussi été conviée. Cela a permis d'expliquer ses actions pour la défense des retraités agricoles, de donner des conseils et de présenter son programme d'activités ludiques. Les actifs n'ont pas été oubliés avec la présence d'un exosquelette, dispositif permettant de soulever plus aisément des charges lourdes, répétitives, et de réduire ainsi la pénibilité du travail tout en prévenant les troubles musculo-squelettiques (TMS). « Tout au long de ces deux jours de fête du Charolais, où plus de 10 000 visiteurs ont parcouru les allées du Scarabée, la MSA ADL a vu défiler beaucoup de monde sur son stand. Un quiz sur l'alimentation et sur la connaissance de nos différents partenaires a fait gagner des lots : panier garni de produits ligériens, panier de légumes frais de Bio Cultura (exploitation maraîchère roannaise à vocation d'insertion sociale et professionnelle), ainsi qu'un livre de Claire Van Kinh », précise Michel Patin. Cette action est un exemple de ce que l'implication des délégués de la MSA peut offrir aux acteurs des territoires ruraux. ■

C. Ledoux

**INTERVIEW /** Dominique Raboteau est directeur de la vie institutionnelle et responsable du service « vie mutualiste » à la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Il donne son éclairage sur les missions d'un délégué cantonal.

## « Des pièces maîtresses de l'action de la MSA »

Quel est le rôle des élus au sein de l'institution MSA ?

**Dominique Raboteau :** « La MSA existe par ses élus. Si on enlève les élus, on enlève le lien au territoire. Chacun de nos adhérents peut entrer en contact avec son délégué local qui peut relayer ses questions au service « vie mutualiste ». Nous nous engageons à ce qu'une réponse soit retournée sous cinq jours. Nos délégués ont également un rôle d'animateur et peuvent porter des initiatives. De nombreuses Marpa par exemple ont vu le jour grâce à nos élus locaux. Ils ont su porter cette idée et convaincre des maires, conseillers départementaux, régionaux de lancer ces projets. Les délégués cantonaux sont des pièces maîtresses de l'action de la MSA. Bien sûr chaque élu s'engagera sur des thématiques en fonction de ses affinités. Mais les délégués MSA peuvent être des agitateurs d'idées pour le territoire. »

Comment se déroule la mise en place d'une action par les délégués MSA ?

**D.R. :** « Tout d'abord, il peut s'agir d'actions ponctuelles ou sur la durée. Les actions sur l'alimentation menées en 2022 et 2023, par exemple, s'inscrivaient dans une orientation nationale de la MSA sur cette thématique mais relevaient d'initiatives portées par les délégués en lien avec leur territoire. D'autres projets comme ceux des Marpa cités précédemment sont bien sûr des actions sur le long terme. Le service « vie mutualiste » vient en soutien aux élus pour concrétiser ces projets, les motiver, les booster... Des enveloppes financières peuvent permettre de mener l'action si besoin. Mais rien ne peut se faire sans nos élus qui connaissent bien leur territoire. »

Quelles sont les valeurs partagées par les élus de la MSA ?

**D.R. :** « La solidarité, la responsabilité - à

la fois individuelle vis-à-vis des adhérents et collective dans l'engagement pour l'intérêt de tous - et la démocratie. Un élu, c'est une voix. Cette voix s'exprime à travers les comités départementaux. Ensuite, les décisions relevant des élus sont prises par le conseil d'administration. »

Qui peut candidater pour devenir délégué cantonal ?

**D.R. :** « Le premier collège est composé d'exploitants agricoles ou autres travailleurs indépendants des professions connexes n'employant pas de main-d'œuvre salariée à titre permanent. Peuvent aussi candidater dans ce collège, les membres non salariés de la famille du chef d'exploitation lorsqu'ils travaillent sur l'exploitation. Sont aussi éligibles : les retraités bénéficiant d'une prise en charge de leurs frais de santé par l'Armea ou encore les conjoints des électeurs du 1<sup>er</sup> collège dès lors qu'ils

bénéficient des prestations familiales ou d'assurance maladie du régime agricole de l'électeur.

Les candidats du deuxième collège sont en général des salariés de l'agriculture ou des professions connexes. Peuvent aussi candidater, dès lors qu'ils bénéficient d'une prise en charge de leurs frais de santé par l'assurance maladie du régime des salariés agricoles, les retraités ou les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail de ce régime. Les candidatures sont également ouvertes aux conjoints des électeurs du 2<sup>e</sup> collège, qui ne relèvent pas personnellement d'un collège, s'ils bénéficient des prestations familiales ou d'assurance maladie du régime des salariés agricoles de leur conjoint.

Enfin, le troisième collège est celui des exploitants agricoles et autres travailleurs indépendants des professions connexes employant une main-d'œuvre